Disposer d'un poste informatique (personnels BIATSS)



Suite à votre recrutement, votre responsable hiérarchique a du effectuer une demande de poste informatique pour vous au sein du Catalogue de services.

Si cela n'a pas été fait, voici le lien vers le formulaire pour qu'il-elle en fasse la demande : disposer d'un poste de travail

---

Révision #4
Créé 2026-07-20 12:19:04 UTC par cellem
Mis à jour 2026-10-05 14:44:46 UTC par bg106394